

## REGLEMENT INTERIEUR

### SECTION ADO/ASSOCIATION GRANDIR A GAS

Ce règlement a pour objectif de définir les règles de fonctionnement de la section ADO de l'association Grandir à Gas.

Le local ADO est une structure ouverte aux jeunes à partir de l'entrée au collège.

#### 1. Fonctionnement :

Le local mis à disposition par la mairie de Gas est ouvert le dimanche après-midi de 15h à 18h sous réserve de la présence d'un bénévole majeur qui a signé la charte de l'association. Il se situe 3 rue de l'école, à côté de la salle polyvalente.  
(tél : 0237314617).

#### 2. Conditions d'inscription :

Pour pouvoir accéder à la section ADO, le jeune doit être au moins collégien et gassien. Les enfants plus jeunes ne sont pas admis même accompagnés d'un adulte.

Le jeune doit fournir la fiche d'inscription, une attestation d'assurance (responsabilité civile) valable pour la période en cours, une autorisation du responsable légal, le règlement intérieur signé par lui-même et son responsable légal. Il doit acquitter une cotisation fixée par le bureau de l'association à 15 euros par an, 10 euros pour le 2<sup>nd</sup> enfant de la

même famille inscrit.

### 3. Spécificité de la section Ado :

Le jeune est sous la responsabilité de son tuteur légal en dehors du local, notamment lors des trajets entre son domicile et la salle polyvalente. Il est libre de rester le temps qu'il le souhaite entre 15h et 18h.

L'association n'est pas responsable des "va et vient" des jeunes en dehors du local.

### 4. Règles de vie :

Vivre en communauté implique le respect de l'autre, de l'environnement, du matériel, des biens d'autrui et des règles de politesse et de savoir vivre.

Les violences verbales, les insultes, les violences physiques, les menaces peuvent conduire à l'interdiction d'accéder au local par les bénévoles présents.

De plus tout dommage accidentel ou volontaire du bien d'autrui devra être réparé financièrement par son auteur ou sa famille.

Le tabac, l'alcool, ainsi que tous les produits illicites sont formellement interdits dans les locaux de la section Ado.

L'association Grandir à Gas décline toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol du matériel personnel apporté par les jeunes.

Tout signe ostentatoire d'appartenance à un parti ou à une religion n'est pas toléré dans le local de la section Ado.

5.Cotisation :

La totalité de la cotisation est à régler dès l'inscription par chèque (à l'ordre de Grandir à Gas) ou en espèce, pour la période du 18 septembre 2016 au 1er juillet 2017 elle s'élève à 15 euros. (3 chèques de 5 euros qui seront encaissés à chaque début de trimestre) Elle n'est pas remboursable.

Date :

Signature du jeune

Signature du responsable légal

FICHE D'INSCRIPTION

Le jeune

Le responsable légal

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone en cas d'urgence :

Allergies connues :

Problème de santé particulier :

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) MR MME\*  
responsable légal de autorise mon  
fils ma fille\*  
à se rendre seul(e) et à quitter seul(e) le local Ado situé rue  
des écoles à Gas.

Date :

Signature :

\*rayer la mention inutile

## COTISATION

Je soussigné (e) MR MME \* responsable  
légal de reconnais avoir versé une  
cotisation de 15 euros pour la période du 18/09/2016 au 1e/  
07/2017 à l'ordre de Grandir à Gas en chèque en espèce\*

Date:

Signature:

\*rayer la mention inutile

## DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) MR MME \* responsable  
légal de autorise n'autorise pas\* la  
prise de clichés photographiques de mon fils ma fille \*  
et leur diffusion sur le site internet municipal et dans le  
journal communal.

Date:

Signature:

\*rayer la mention inutile

**BONJOUR,**

L'association **Grandir à Gas** a ouvert depuis mars 2015, un local (la petite salle polyvalente) pour les ados habitant à Gas tous les dimanches après-midi de 15h à 18h hors vacances scolaires .

L'idée c'est de se retrouver autour d'un babyfoot, d'un jeu de fléchettes, de bandes dessinées et de jeux de société dans une ambiance conviviale avec 1 adulte pour encadrer .

On peut aussi juste venir y retrouver ses copains pour discuter... Il n'y a pas d'obligation à rester 3 heures, ni à venir à chaque fois et toutes les idées sont les

bienvenues .

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 18 septembre 2016 .

Il suffit de remplir un formulaire disponible sur <http://section.ado.gas.free.fr> ou à l'adresse suivante : [section.ado.gas@gmail.com](mailto:section.ado.gas@gmail.com).

Les dossiers d'inscription sont également à votre disposition à la petite salle polyvalente lors des permanences.

N'oublie pas d'y joindre une **attestation d'assurance** et la **cotisation** de 15 euros (pour la période du 18/09 au 1/07/2017) .

Tu peux également en parler à tes parents pour qu'ils nous rejoignent comme bénévoles, plus nous serons nombreux et plus nous pourrons ouvrir souvent !

Grégory Marandon et Séverine Dupont

Association Grandir à Gas

[section.ado.gas.free.fr](http://section.ado.gas.free.fr)

<http://section.ado.gas.free.fr>